

Région d'Ain Azal (Sétif)
**Au moins 29 blessés dans
le renversement d'un bus à Sétif**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24^{ème} année **D'ALGERIE**

N°7000 - MARDI 08 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Allocation touristique

**Les experts proposent
entre 500 à 1200 euros**

P04

07 octobre 2023 - 07 octobre 2024

Ghaza dévastée et coupée du monde



Lire en page 03

P07

ORAN

Cultures des céréales

Combien de mètres cubes d'eau nécessaires à l'irrigation ?

Direction de la Santé et de la Population - Université d'Oran 1

**Lancement d'une étude sur le dépistage moléculaire
du cancer du sein**

EHU d'Oran

Trois opérations de transplantation rénale réalisées



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Festival panafricain Dakar des séries

La série algérienne «Domou3 Lawliya» en compétition à Dakar

Après un succès réalisé au milieu d'une compétition très serrée, durant le mois de Ramadhan dernier, la série «Domou3 Lawliya», a été retenue par la commission de candidature du festival panafricain des séries. Un événement international organisé du 08 au 12 décembre 2024 au Sénégal dans la ville de Dakar. Seront en compétition 22 séries du Cameroun, Burkina Fasso, Tanzanie, Sénégal, Maroc, Afrique du Sud, Nigéria, Kenya, Guadeloupe, Royaume-Uni et France. La compétition sera lancée avec 10

films séries courtes, 05 séries longues, 04 perspectives et 02 dans des séances spéciales. La série «Domou3 Lawliya», ses 140 millions de vues sur les réseaux sociaux et le talent de ses acteurs, on cite entre autres, la star Numédia Lezoul, Hassan Kachach, Fatema Hlilou, n'est pas passée inaperçue. Pour rappel, les 22 séries de cette production sont réalisées par Nadjib Oulbsir qui eu la confiance du producteur exécutif Ameer Bahloul avec qui nous avons programmé un entretien dans les tous prochains jours.

A Zmala Émir Abdelkader et Ksar Chellala

La Radieuse encourage et soutien les jeunes sportifs de Tiaret



Fidèle à ses traditions de solidarité, de soutien et d'encouragements des jeunes talents, l'association la «Radieuse» s'est rendue dans la commune de Zmala Emir Abdelkader dans la wilaya de Tiaret. La délégation, Chafi Kada en tête, accompagné de Nacer Benchiha et l'ex-créateur du jeu de la JSM Tiaet, Aïssa Maldi, désirent fêter la journée mondiale de l'enseignant. Dans une ambiance de joie et de fête au CEM Benaamane Mohamed, en présence du corps enseignant, administratif et des élèves. Chafi Kada et son groupe ont rendu hommage aux professeurs par des diplômes d'honneur, médailles du mérite et cadeaux de valeur. Et pour que les élèves puissent pratiquer le sport dans de bonnes conditions, la Radieuse a remis des équipements sportifs. Enseignants et élèves ont remercié la Radieuse pour ce geste

éminemment symbolique et la présence des deux anciens joueurs internationaux. La délégation s'est rendue ensuite sur les trois terrains de sport de proximité où elle a distribué aux jeunes des chasubles et des ballons et leur a demandé de prendre soin de ces terrains réalisés par l'État dans l'intérêt de la jeunesse. Cette opération que fait cette association depuis des dizaines d'années a pour but d'éloigner les jeunes des maux sociaux. Voulant terminer sa visite à Zmala Émir Abdelkader sur une bonne note, Kada Chafi et ses compagnons ont eu des réunions avec les représentants d'associations sportives qui copient le travail de l'association Radieuse au niveau de leur commune et ses environs. La délégation s'est ensuite dirigée vers Ksar Chellala où elle a visité les terrains de sport de proximité qu'elle a trouvés dans un bon état.

Travailleurs de la Radio et de la Télévision algériennes

10 minutes d'arrêt de travail en soutien avec la Palestine

En solidarité avec le peuple palestinien, victime d'une épuration par l'occupation sioniste, les journalistes et les employés de la Radio et de la Télévision algériennes ont suspendu leur activité, ce lundi pendant dix minutes. Ce geste s'inscrit dans le cadre d'un appel lancé par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à l'occasion de la première commémoration du «Déluge d'Al-Aqsa», survenue le 7 octobre 2023. L'UG-

TA a publié, dimanche un communiqué en mémoire de la Journée mondiale pour le travail décent, célébrée chaque année le 7 octobre. Dans ce texte, la Centrale syndicale a exhorté tous les travailleurs algériens de divers secteurs à marquer cette journée par un arrêt de travail de dix minutes, à la fois pour témoigner de leur solidarité avec le peuple palestinien et pour rappeler les conditions difficiles vécues par les travailleurs palestiniens.

Ecoles privées

Nécessaire conformité avec les programmes de l'Education nationale



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme national de l'Education nationale. Evoquant les conditions et procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés, "le président de la République a mis l'accent sur la nécessité que les programmes des écoles privées soient conformes au programme natio-

nal de l'Education nationale". Il a appelé à "travailler selon les contrats de performance pour évaluer précisément la valeur ajoutée de ces écoles privées et le niveau de réussite, tout en instaurant un contrôle périodique continu", et à "revoir les conditions d'octroi des autorisations notamment en ce qui concerne la souveraineté nationale". Le président de la République a incité à "encourager l'investissement dans le domaine de l'enseignement privé à travers les écoles spécialisées notamment dans le domaine des sciences exactes".

«Accorder une attention extrême à la cybersécurité»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigilance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité Nationale. Concernant le rapport d'étape sur l'avancement de la numérisation, le président de la République, a insisté sur l'importance d'accorder une attention extrême à la cybersécurité et à la vigi-

lance, lors de l'acquisition des équipements et matériels, ce domaine étant étroitement lié à la Sécurité Nationale", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres. Dans le même contexte, le président de la République a enjoint le Gouvernement de "prendre, en coordination avec le ministère de la Défense nationale, toutes les mesures, tout en sollicitant les compétences algériennes, notamment universitaires, estimant que le projet de numérisation fait partie intégrante des fondements de l'Algérie triomphante".



LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarfouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

07 octobre 2023 - 07 octobre 2024

Ghaza dévastée et coupée du monde

Par L.Hicham

Ghaza sous les bombes, retour sur une année d'agressions sionistes : Cette bande est une terre presque ensevelie. Ses habitants refusent d'abdiquer malgré que les largages d'aides aériens soient une goutte d'eau dans un océan. C'est un peu la caricature sordide du vécu palestinien depuis le 7 octobre 2023. Cette bande tant martyrisée par l'occupation militaire israélienne aura tout vu en une année. Morts, blessés, corps déchiés ou enterrés, famine, maladies, ruptures de courant et de l'eau potable etc... Un décor sombre qu'un metteur en scène peine à décrire tant le fossé désolant intrigue entre une communauté internationale très peu réceptive, voire impuissante et le «slogan de l'humanitaire» extravagant dont s'évertuent à exhiber des politiques de certains pays qui lui ont tourné le dos et appuyant les agressions sionistes contre les deux peuples frères palestiniens et Libanais. Malgré la catastrophe humanitaire en cours, l'aide n'arrive qu'au compte-goutte dans la bande de Ghaza. Une situation aggravée par la prise de Rafah par l'armée israélienne en mai dernier. C'est la caricature de nombreuses ONG pour décrire un conflit d'une guerre dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est inégale tant le décalage en armement en logistique et en effectifs saute aux yeux. Les besoins de la population Ghazaouie, complètement épuisée et affamée pendant un an de guerre et l'aide humanitaire en miettes acheminée dans l'enclave palestinienne sont stressants et pressants à la fois. Ghaza compte chaque jour ses morts par dizaines dont en majorité sont des enfants et des femmes. C'est l'autre face de cette guerre insensée que mène Israël de Netanyahu contre la population civile. Pris en étau par son armée, les habitants subissent, en effet, de plus en plus de bombardements, de graves pénuries d'eau, d'électricité, de carburant, de nourriture et de médicaments. Le bilan jusqu'ici parle de plus de 41.600 morts et plus de 96.600 blessés. Des chiffres jugés crédibles par l'ONU mais qui sont loin du reste d'inciter les parties hors conflit de concrétiser un ces-

sez-le-feu. Et pour terminer «Pour qui sonne le glas» d'Ernest Hemingway ce roman fortement inspiré de son vécu de journaliste pendant la guerre espagnole, reflète la situation des journalistes morts dans cette guerre et dont le seul tort est d'avoir mis à jour la réalité de la population ghazaouie». En un mot, une grave crise sanitaire et alimentaire sévit aujourd'hui à Ghaza. Selon le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha), 96% de la population Ghazaouie est confrontée à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. En plus de la forte concentration dans une grande promiscuité d'une très forte densité de population, les conditions d'hygiène extrêmement mauvaises et la destruction du réseau d'assainissement ont favorisé l'émergence de maladies comme la polio. Pour accueillir les patients, seulement 16 des 36 hôpitaux à Ghaza sont opérationnels, mais "partiellement" selon l'OMS. Saturés, ils font face à un "afflux massif de blessés" victimes des bombardements. Cette catastrophe peine à être résorbée par les instances internationales et les ONG tant l'accès à l'enclave est difficile. Les chiffres sont éloquentes : avant le 7 octobre, entre 300 et 500 camions d'approvisionnement entraient chaque jour à Ghaza, où la majeure partie de la population dépendait déjà de l'aide humanitaire. En septembre 2024, 50 camions en moyenne ont traversé quotidiennement la frontière. Depuis le 7 octobre 2023, ils sont 5800 camions d'aide humanitaire à entrer à Ghaza soit une moyenne de 169 camions par jour. Les aides humanitaires demandent toujours la bénédiction des militaires israéliens. Les humanitaires ont vu l'accès à la bande se détériorer au fil du conflit. En mai, la prise par Israël de Rafah au sud de l'enclave a été un tournant. Détruite, elle constituait l'un des très rares points d'entrée à Ghaza autorisés par l'armée israélienne. Pour accéder à la partie sud de Ghaza, où la majorité de la population a été déplacée, le seul terminal ouvert est désormais celui de Kerem Shalom, à la frontière israélienne. "Un goulet d'étranglement énorme", décrit Amande Bazerolle, responsable adjointe des urgences à Médecins sans frontières en charge de Ghaza. Le poste fron-

tière ne peut en effet absorber la quantité de camions humanitaires qui souhaitent entrer dans la bande de Ghaza, d'autant que ces derniers doivent subir une longue inspection de sécurité avant d'y pénétrer. On ne peut plus y accéder ni y échapper. Un vrai gouffre, une tombe de vivants ou du moins ce qui en reste. Des solutions alternatives ont été envisagées pour livrer l'aide humanitaire, mais toutes se sont révélées être des échecs et ont presque aussitôt été abandonnées. Mi-juillet, les États-Unis ont ainsi renoncé à leur jetée à Ghaza, destinée au déchargement d'aide. Depuis son installation en avril par l'armée américaine, la plateforme portuaire préfabriquée a surtout fait parler d'elle par son accumulation d'échecs, contrastant avec le discours officiel des autorités à Washington, la présentant comme un motif d'espoir pour les centaines de milliers d'habitants de Ghaza menacés par la famine. Le pont maritime n'a permis la livraison que de quelques centaines de tonnes d'aide, l'équivalent de 600 camions selon une estimation du Financial Times. Il "n'a pas atteint le but du gouvernement américain d'acheminer assez d'aide pour nourrir 500.000 personnes par mois, ou 1,5 million de personnes en trois mois", et a au final "livré assez d'aide pour nourrir 450.000 personnes pendant un mois", selon un rapport critique de l'Agence américaine de développement (USAID). "Les annonces (...) de nouvelles initiatives, telles que le nouveau 'port flottant', n'ont fait que donner l'illusion d'une amélioration", a dénoncé Amnesty International. Le même problème s'est posé pour le largage de cargaisons par avion, réalisé notamment par la France et la Jordanie. "Les quantités sont largement insuffisantes et on ne sait jamais où ça va tomber et qui va les récupérer. C'est carrément dangereux", balaye Amande Bazerolle de Médecins sans frontières. Pour les ONG, les solutions à la crise sont simples: ouvrir le maximum de points d'entrées aux frontières de Ghaza et décréter un cessez-le-feu pour permettre l'augmentation de l'approvisionnement humanitaire pour les quelque 2,2 millions de personnes vivant dans l'enclave.

Produits algériens

Organisation de 6 expositions à l'étranger en 2025

L'Algérie organisera six expositions des produits locaux à l'étranger au cours de l'année 2025, a annoncé, dimanche, l'Agence nationale de promotion des exportations (ALGEX) dans un communiqué. Il s'agit d'expositions spécifiques des produits algériens en Mauritanie, en Ethiopie, en Côte d'Ivoire, en Chine, en Jordanie, et au Sultanat d'Oman, à travers lesquelles différents produits de divers secteurs seront exposés avec une autorisation de vente. Les dates d'organisation de ces Expositions seront fixées en coordination avec l'ambassade d'Algérie dans ces pays, selon le même communiqué. Concernant la participation

de l'Algérie aux Foires internationales en 2025, il s'agira du Salon international de Hanoi (Vietnam) en avril, à la Foire internationale de Tripoli (Libye) en mai, à la Foire internationale de Sfax (Tunisie) en Juin, à la Foire internationale de Dar Es Salaam (Tanzanie) prévue en Juillet, à la Foire internationale d'Accra (Ghana) prévue en Octobre 2025, la Foire internationale de la Havane (Cuba) en novembre ainsi qu'à la Foire internationale de Dakar (Sénégal) en novembre-décembre. L'Algérie participera également en 2025 à neuf (9) Salons spécialisés, à savoir le Salon de l'alimentation (IFE) à Londres (IFE) (Grande Bretagne) en mars

prochain, le Salon Medic West Africa (Salon de l'Équipement médical) à Lagos (Nigéria) du 16 au 18 avril, le Salon «Pharma Expo» à Ouagadougou (Burkina Faso) en mai, le Salon «Aqua Pharm» en Italie les 12 et 13 février, la Foire internationale «YAPI» à Istanbul (Turquie) en avril et le Salon «Breakbulk» aux Pays-Bas du 15 au 18 mai. Elle sera également présente au Salon «Web Summit» à Doha (Qatar) du 23 au 26 février, à la Foire exposition internationale de l'artisanat à Milan (Italie) du 30 novembre au 7 décembre, ainsi qu'au Salon international du livre au Caire (Égypte) du 24 janvier au 6 février, selon ALGEX.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Un an après, le Hamas n'a toujours pas abdiqué

Il y a un an, jour pour jour, s'était déclenchée la grande opération de résistance armée à Ghaza, baptisée «déluge d'Al aqsa». C'était une opération militaire d'envergure et de qualité. Elle avait quand même réussi à piétiner l'orgueil sioniste et ses forces armées réputées pour être une armée imbattable, ainsi que son redoutable service de Renseignements mondialement réputés d'être un grand parmi les grands. Au début de l'opération, les chefs de guerre sionistes et leurs alliés et bienfaiteurs occidentaux croyaient à une petite opération militaire émanant de quelques gens matés par le désespoir et au bout du suicide. Ensuite, les événements vont se développer à une allure vertigineuse, afin de mettre à nu un plan de résistance des plus imaginatifs, consistant à tenir tête à l'ennemi, pour une longue durée. Comme à l'accoutumé, des puissances lâches, nuisibles et agressives, à travers l'Histoire, le commandement des forces sionistes avait déjà opté pour les répliques militaires et les représailles visant les populations civiles et les infrastructures publiques : écoles, hôpitaux. Après une année de carnages perpétrés sans relâches contre les palestiniens, devant les caméras TV du monde entier, l'on explique à Washington et de façon cynique, que les politicards américains premiers protecteurs de l'Entité sioniste et «gendarmes» de la planète, n'ont pas encore eu de preuves tangibles prouvant l'existence de massacres ayant visés des civiles. Y aurait-il une injustice plus injuste que celle-là ? D'autre part, les hommes libres et honnêtes du monde entier avaient salué et offert leurs soutiens indéfectibles aux résistants de Ghaza et de toute la Palestine. Les hommes libres et justes dans le monde occidental n'ont pas hésité à soutenir publiquement le peuple de Ghaza et par la même occasion fustiger leurs gouvernements et leurs régimes politiques ayant de façon ou d'une autre participé à la fondation de l'entité sioniste. Ils n'ont pas nié leurs responsabilités dans ce grand complot ayant visé la spoliation illégale de la terre palestinienne. Cela dure déjà depuis des décennies et les trois quarts du peuple palestinien vivent toujours à la diaspora, loin de la terre de leurs ancêtres. Depuis le 07 octobre 2023, la résistance à Ghaza avait réussi honorablement à inciter les nations du monde entier à repenser leur point de vue au sujet de la cause palestinienne. Depuis la création de l'Entité de ce ramassis des juifs du monde, la propagande occidentale pro juive avait réussi à manipuler les esprits des peuples occidentaux, en se basant sur l'exploitation des revers perpétrés par les nazis contre les juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Mines

Nécessité de réaliser les projets structurants à la vitesse maximale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a insisté lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, sur la nécessité d'exécuter les projets miniers structurants "à la vitesse maximale", compte tenu de leur impact sur l'économie nationale. Le président de la République, après avoir écouté un exposé sur l'état d'avancement des projets miniers structurants (la mine de fer de Gara Djebilet, la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour, et la mine de phosphate à Bled El Hadba), a insisté "sur la nécessité d'exécuter ces projets miniers structurants "à la vitesse maximale, jusqu'à leur entrée en service, en respectant tout ce qui a été décidé au préalable, compte tenu de leur poids et de leur impact positif majeur sur l'économie nationale", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres. A cet égard, Monsieur le président de la République a également ordonné de choisir les sites appropriés pour les unités d'épuration et de traitement, tout en les rapprochant des points d'eau, des sources d'énergie et des voies ferrées, selon le communiqué.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

De Villepin d'accord avec Tebboune

Le président algérien Abdelmadjid Tebboune a rejeté l'idée d'une visite en France, la qualifiant d'humiliante, en raison des relations tendues entre les deux pays. Lors d'un entretien télévisé, il a affirmé : «Je n'irai pas à Cannes», en référence à une démarche de pardon historique. Tebboune a évoqué le passé colonial, accusant la France de «génocide» et appelant à une reconnaissance historique des souffrances algériennes. Il a également demandé à la France de nettoyer les sites des essais nucléaires effectués en Algérie entre 1960 et 1966, soulignant les conséquences des retombées radioactives. Tebboune a aussi évoqué l'accord franco-algérien de 1968 qui octroie un statut particulier aux Algériens en matière de droits de circulation, séjour et emploi en France. C'est devenu un «étendard derrière lequel marche l'armée des extrémistes» de droite en France, qui cherchent à l'abroger, a-t-il estimé. En décembre 2023, l'Assemblée nationale française avait rejeté un texte demandant aux autorités françaises de dénoncer l'accord. Dominique de Villepin, ancien Premier ministre, regrette lundi, sur franceinfo «la tentation» en France «de faire de l'Algérie le bouc émissaire d'un certain nombre de nos problèmes», notamment «en matière d'immigration». Il souligne l'absurdité de vouloir «ouvrir une guerre avec l'Algérie» ou «une guerre des mémoires» en remettant en cause les accords de 1968, qui accordent un statut particulier aux Algériens en France. Cependant, De Villepin plaide en faveur d'une approche plus mesurée et diplomatique. L'ancien Premier ministre met l'accent sur l'importance d'un «dialogue» et d'un «respect» mutuel pour traiter ces questions délicates. Il appelle à «reconnaître cette histoire partagée qui revêt une grande importance des deux côtés de la Méditerranée». De Villepin propose ainsi une voie intermédiaire, reconnaissant la complexité de la situation tout en évitant les solutions simplistes. Il suggère que la France et l'Algérie doivent collaborer pour trouver «des réponses et des solutions» aux défis de l'immigration, plutôt que de céder à la tentation de blâmer et d'opposer les deux pays.

Capital-investissement

178 prises de participation depuis le début de l'activité

Les sociétés de capital-investissement (SCI) algériennes ont réalisé 178 prises de participation depuis le début de leur activité, dont 26 nouvelles prises de participation durant l'année 2023, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) publié sur son site web. Instituées par la loi n° 06-11 du 24 juin 2006, modifiée et complétée, relative à la société de capital investissement, les SCI ont pour objet la participation dans le capital social et toute opération consistant en des apports en fonds propres et en quasi fonds propres dans les entreprises en création, en développement, en transmission ou en privatisation, indique la même source. Le nombre de sociétés de capital-investissement autorisées au 31 décembre 2023 s'élève à cinq, à savoir: la Société El-Djazair Istithmar, la Société financière algérienne de participation "FINALEP", la société "ICOSIA Capital Spa", la société Algerian Investment Fund (AIF) ainsi que la société Algerian Start-up Fund (ASF). Par ailleurs, le marché financier national comptait au 31 décembre 2023 deux sociétés de gestion de fonds d'investissement, en l'occurrence la société "Tell Markets Spa" et la société "Small Entreprise Assistance Funds" (SEAF).

Allocation touristique

Les experts proposent entre 500 à 1200 euros

Par Nadira FOUAD

Les réactions sont mitigées et pleuvent sur les réseaux sociaux suite aux orientations du président Tebboune, celles concernant l'augmentation du montant de l'allocation touristique lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, tenue dimanche dernier. En effet, l'augmentation substantielle du montant de l'allocation touristique, une fois par an est une aubaine pour les Algériens voyageurs désireux de se rendre à l'étranger après sa stagnation des décennies.

Que s'est-il passé depuis, s'interroge-t-on si au demeurant l'Algérie ne souffre d'aucun déficit financier concernant ces recettes pétrolières pour réduire cette allocation somme toute dérisoire et scandaleuse? Pour connaître l'avis des experts et professionnels du tourisme, notre interlocuteur nous précise dans ce sens, qu'actuellement, le montant de l'allocation touristique est fixé par la Banque d'Algérie à la contre-valeur de 15.000 dinars algériens, soit, selon le taux de change officiel actuel, environ 95 €. Selon l'expert Mohamed Bourad, contacté par nos soins, il faut augmenter les exportations, améliorer le fonctionne-

ment de l'économie, augmenter la productivité et diversifier notre économie et enfin innover en augmentant les brevets d'inventions pour la création de 1.5 million à 2 millions de PME-PMI, Start up et TPE. Il conclut qu'il est urgent de maîtriser l'inflation qui rogne les salaires et le pouvoir d'achat des Algériens.

Selon notre interlocuteur, la monnaie est le reflet de l'économie et de ses stocks de devises et d'or. L'allocation touristique, selon l'expert en tourisme, Nassreddine Abdedaim, ex de l'EGT Tlemcen que nous avons joint, hier, par téléphone, doit être conséquente car elle permettra un double avantage à savoir celui d'amortir un tant soit peu la montée vertigineuse du coût de l'euro sur le marché noir par la règle de l'offre et de la demande. Elle permettra également aux citoyens algériens de voyager dans des conditions optimales et dans la décence. L'expert du tourisme suggère une fourchette minimale plafonnant les 500 euros par personne. D'autres experts que nous avons joint pour connaître leur avis, l'ex du HTT qui a requis l'anonymat, une allocation de voyage allant jusqu'à 1200 euros ce qui permettra aux voyageurs algériens de passer un séjour en toute quiétude. Il

conclut que cette allocation sera évaluée après concertation avec les experts et professionnels du tourisme. Pour sa part, le président du groupe parlementaire «El Bina» à l'APN, salue cette mesure prise par le président de la République. Selon Abdelkader Berriche, cette décision est importante pour la préservation de la dignité des Algériens désireux de voyager ou de se rendre à l'étranger. Selon notre interlocuteur, l'allocation actuelle est de l'ordre de 95 euros et ne peut en aucun cas couvrir les besoins financiers ou monétaires des voyageurs lors de leurs séjours à l'étranger. Dans ce sillage, M.Berriche propose une allocation de 500 euros qui pourrait être largement suffisante pour un voyageur. Néanmoins, poursuit-il, cette mesure est salutaire et vient à point nommé pour la régulation du marché parallèle qui baigne dans le désordre total. Il s'agit, selon lui, de restructurer le marché des transactions financières. Pour le président du groupe parlementaire, il est souhaitable d'introduire d'autres facilitations à même de venir à la rescousse et qui seront, en outre, bénéfiques pour servir nos concitoyens établis à l'étranger concernant le placement de leur argent dans les banques algériennes.

Finance islamique

Hausse du total des dépôts bancaires à 794 mds de DA à fin juin 2024

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a annoncé, dimanche à Alger, que le total des dépôts de la finance islamique dans les banques avait atteint 794 milliards de DA au 1er juin dernier, soulignant que le secteur de l'industrie financière islamique en Algérie avait enregistré une évolution positive depuis son lancement en 2020.

Le ministre a présidé la cérémonie d'ouverture d'un atelier de formation dédié aux cadres du secteur bancaire sur le développement de la finance islamique et l'autonomisation économique en Algérie, organisé par les services du ministère en collaboration avec l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) et l'Institut de la Banque islamique de développement, sous le thème : "Consolidation des fondements de l'autonomisation économique à la lumière des règles, contrats et cadres réglementaires du financement islamique". A ce propos, M. Faïd a précisé que le total des dépôts collectés par les banques activant dans la finance islamique depuis le lancement de ces opérations a atteint 794 milliards de DA, la valeur des financements accordés aux entreprises ayant dépassé 493 milliards de DA. Le ministre a fait savoir que 12 banques commercialisent actuellement des produits islamiques, dont 6 banques publiques et 6 privées, à travers 858 fenêtres et agences réparties à l'échelle nationale, qui ont ouvert 715.886 comptes bancaires conformément aux principes de la finance islamique. M. Faïd a indiqué que ces chiffres reflètent "l'évolu-

tion positive" de l'industrie financière islamique en Algérie depuis son lancement en 2020, rappelant que les banques proposent plusieurs produits islamiques innovants répondant aux besoins des clients dans divers domaines. Evoquant l'importance croissante de l'industrie financière islamique, M. Faïd a souligné l'intérêt et les efforts des autorités publiques pour promouvoir la finance islamique en tant que pilier fondamental permettant de réaliser le principe de l'inclusion financière. "Le ministère des Finances a choisi de travailler avec des organisations internationales et arabes, dont le Groupe de la Banque islamique de développement, qui possède une grande expertise et compétence en matière de finance islamique", a-t-il dit.

Marché boursier

Evolution de la valeur transigée de 268% en 2023

La valeur transigée sur le compartiment d'actions de la Bourse d'Alger a progressé de 268% en 2023, confirmant une activité "dynamique" du marché durant l'année écoulée, selon le rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB). La valeur transigée en Bourse est passée de 138,2 millions de dinars en 2022 à 508,9 millions de dinars en 2023, dont 5,6 millions de dinars sur le marché PME. Selon le rapport, la capitalisation boursière en 2023 a progressé de 6,5% atteignant 71,8 milliards de dinars. Tandis que les volumes d'échanges ont triplé, s'élevant à 959.932 titres contre 229.783 titres au 31 décembre 2022. Le nombre d'ordres de bourse enregistrés en 2023 s'élève à 3.035,

contre 3.000 ordres enregistrés en 2022, indique la COSOB. Pour sa part, le volume global des ordres présentés au marché a, quant à lui, atteint 4.478.301 actions, alors que le secteur du capital-investissement a enregistré 178 projets financés par les cinq sociétés agréées pour un montant total de 7,8 milliards de dinars. "Ces chiffres reflètent une reprise significative de l'activité du marché, soutenue par la stabilité macroéconomique et les réformes prometteuses entreprises dans le pays. L'année 2024 s'annonce également sous de bons auspices, avec l'introduction en bourse du Crédit Populaire d'Algérie", prévoit la COSOB. Au 31 décembre 2023, le marché principal de la Bourse d'Alger comptait quatre titres cotés sur le marché principal et un titre sur

le marché des PME. Dix intermédiaires en opérations de bourse (IOB) étaient agréés. Les comptes titres étaient au nombre de 20.268, dont 19.821 personnes physiques alors que le volume des titres d'achat s'élevait à 1.901.030 actions et le volume des titres de vente était de 2.577.271 actions. Le volume des titres échangés (transigé) a explosé, passant de 203.283 à 940.505, soit une croissance de 363%. Le nombre de transactions a également progressé de 36%, passant de 203 à 277. En outre, le rapport souligne que "l'année 2023 a été marquée par une intense activité réglementaire et une dynamique soutenue", témoignant de "l'engagement constant" de la COSOB à moderniser la place financière nationale et à accroître son attractivité.

De janvier à fin septembre 2024

D'importantes quantités de drogues saisies à Bechar

D'importantes quantités de drogues ont été saisies, de janvier à fin septembre 2024, par les différentes brigades et services de la direction régionale des Douanes de Bechar. Les saisies ont porté sur 420 grammes de cocaïne, plus de 4,2 tonnes de kif traité, 1.251.299 comprimés de psychotropes, selon les services de la direction régionale des Douanes de Bechar. Ces importantes saisies de drogues ont eu lieu dans le cadre des affaires menées, dans le cadre de la lutte contre les différents trafics à travers le Sud-ouest du pays, par les douaniers, avec la coordination des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, a précisé la même source qui fait état aussi de saisie d'armes, de munitions et de moyens de télécommunications. En matière de lutte contre la contrebande des produits alimentaires, notamment ceux subventionnés par l'Etat, il a été procédé durant la même période à la saisie notamment de plus de 93 tonnes de sucre, 17 tonnes de semoule, 48 tonnes de pâtes alimentaires, 5,4 tonnes de dattes ainsi que 1.116 kg de lait en poudre, 119.900 litres d'huile de table, 24.000 cartons de biscuits et 50 kg de riz, a ajouté la source. Un total



de 141 véhicules de différents types et 27 animaux utilisés par les contrebandiers ont été également saisis lors des opérations de lutte contre la contrebande à travers les régions frontalières, a-t-on également signalé. Par ailleurs, 19.392 unités pyrotechniques, 4.656 unités de boissons alcoolisées, cinq (5) groupes électrogènes, 215.845 litres de gasoil et 81.860 litres d'essence, en plus de 5 marteaux-piqueurs et des moteurs et des pièces de rechanges pour vé-

hicules ont été aussi saisis. Un montant de 67.000 dinars et un autre de 7.300 euros ont également fait l'objet de saisie, de même que des équipements techniques, dont des détecteurs de mines, et du ciment, des articles ménagers, des effets vestimentaires et des téléphones mobiles, a mentionné la source. L'ensemble des saisies a donné lieu à une amende douanière globale de plus de 14 milliards DA, selon les services douaniers.

Situation des pêcheurs

Badani s'engage améliorer les conditions socioprofessionnelles

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a réaffirmé, dimanche à Alger, l'engagement du secteur à améliorer les conditions socioprofessionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD) dans la filière de la pêche, a indiqué un communiqué du ministère. M. Badani a reçu, au siège du ministère, le président de la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya d'Oran, Ali Daoudi qui lui a transmis les préoccupations de la Chambre et proposé des solutions relatives aux moyens de développer l'activité de la pêche dans la wilaya, précise le communiqué. La rencontre, qui s'inscrit dans

le cadre d'une série de réunions périodiques avec les présidents des chambres de wilaya et les représentants des professionnels, a permis au président de la Chambre de soulever les préoccupations de la Chambre et les propositions axées sur le développement de l'activité de la pêche à Oran, à travers le traitement de la question de gestion des ports de pêche et de l'impérative séparation physique entre les bateaux de pêche et les bateaux de plaisance, outre le dossier de la protection sociale au profit des professionnels ainsi que celui de la retraite et de la formation, selon la même source. Dans ce cadre, le ministre a souligné que le secteur s'engage à mettre pleinement en oeuvre les instructions du Président de la République visant à

améliorer les conditions socioprofessionnelles des pêcheurs, en coordination avec les différents secteurs partenaires, en vue de réaliser les ODD dans la filière de la pêche. Par ailleurs, M. Badani a rappelé les mesures incitatives prises récemment par le secteur en faveur des pêcheurs, notamment la décision d'autoriser l'importation de moteurs de navires de moins de cinq ans, prévue dans la loi de finances 2024, à même de résoudre les problèmes de nombre de pêcheurs et armateurs de navires, compte tenu des nombreuses pannes mécaniques touchant particulièrement les anciens bateaux, outre l'autorisation de l'importation de navires de moins de cinq ans destinés à la pêche en haute mer.

Projets touristiques

Nécessité d'agrémenter l'architecture d'une touche traditionnelle

L'architecture des projets du secteur du tourisme doit être enrichie d'une touche traditionnelle reflétant la richesse du patrimoine national, a souligné, dimanche à M'sila, le Secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Rachid Bennacer. Inspectant le projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de M'sila, à l'entame d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya, le responsable a indiqué que l'Algérie "dispose d'un riche patrimoine et de traditions qui diffèrent d'une région à une autre, d'où la nécessité d'inclure une touche traditionnelle en matière d'architec-



ture, de choix des matériaux de construction, de décoration et d'ornementation des structures du secteur". La promotion du tourisme local "doit prendre en comp-

te ces aspects importants, à même d'améliorer l'attractivité des sites et des structures auprès des touristes", a-t-il ajouté. M. Bennacer a appelé, à l'occa-

Train Algérie-Tunisie

La SNTF dévoile les horaires, les tarifs et les formalités



La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a dévoilé, lundi, les horaires et les tarifs des billets pour la nouvelle ligne internationale reliant l'Algérie à la Tunisie. Selon le communiqué de la société publié sur sa page Facebook, le train part de la gare d'Annaba les dimanches, mardis et jeudis à 9h00 pour arriver à Tunis à 18h27, en passant par Souk Ahras, Ghardimaou, Jendouba et Béja avant d'atteindre la capitale tunisienne. En ce qui concerne les départs de Tunis, le train quitte la gare les lundis, mercredis et vendredis à 8h25 pour arriver à Annaba à 18h20. Selon la même source, les formalités de passage frontalier se feront à la gare de Souk Ahras pour l'Algérie et à Ghardimaou pour la Tunisie. Les passagers pourront acheter leurs billets dans les gares d'Annaba, Souk Ahras, ainsi que dans celles d'Alger, Oran et Constantine. Les tarifs sont accessibles à tous, avec un billet de première classe fixé à 1 900 dinars et un billet de seconde classe à 1 640 dinars. Pour les trajets aller-retour, les tarifs sont respectivement de 3 485 dinars et 3 040 dinars. Les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement, tandis que ceux âgés de 4 à 12 ans bénéficient d'une réduction de 50%.

Région d'Ain Azal (Sétif) Au moins 29 blessés dans le renversement d'un bus à Sétif

Un accident de la route s'est produit, hier matin dans la wilaya de Sétif, plus précisément dans la région d'Ain Azal. Selon la Protection civile, un bus de transport de voyageurs a dévié de sa trajectoire avant de se renverser dans la localité de Mechta Ouled Hedjidjou. Les services de la Protection civile sont rapidement intervenus sur les lieux. Le bilan provisoire fait état de 29 personnes blessées. Les victimes ont toutes subi des blessures légères, rassure la même source, précisant qu'elles ont reçu les premiers soins sur place avant d'être transportées vers l'hôpital local pour des examens complémentaires. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

sion, les responsables du projet de réhabilitation de l'hôtel El-Kalaâ de la capitale du Hodna à "accélérer le rythme des travaux afin de livrer le projet dans les délais impartis, soit à la fin de l'année en cours". Lors de sa visite dans la wilaya de M'sila, le responsable a également inspecté deux projets, en l'occurrence le projet de réalisation de nouveaux sièges de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) et de la direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat à M'sila, ainsi que le projet de réhabilitation de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme à Bou Saâda.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE BÉCHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 0998 0801 90867 01

AVIS APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
N° : 39.../DEP/2024

Intitulé de l'opération : Réalisation d'un lycée type 1000/300R au lotissement 1358, sid elBachir -béchar djedid, commune de béchar.
N° d'Opération:.....

Monsieur directeur des équipements publics de la Wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales pour:

LA RÉALISATION D'UN LYCÉE TYPE 1000/300R AU LOTISSEMENT 1358 LOTISSEMENT 1358 À SID EL BACHIR À BÉCHAR DJEDID, COMMUNE DE BÉCHAR, EN LOTS SÉPARÉS:

LOT N°01: ENSEIGNEMENT+ADMINISTRATION+BLOC SANITAIRE

+MURS DE CLOTURE+TRAVAUX DES VRD.

LOT N°02 : SALLE DE SPORT.

LOT N°03 : CANTINE.

LOT N°04: SEPT (07) LOGEMENTS D'ASTREINTE (01F5 + 02F4 + 04F3).

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres disposant des conditions d'éligibilités suivantes :

A/ CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEULE:

Lot N°01 : un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Quatre (IV) ou plus dont l'activité principale en bâtiment** en cours de validité à la date d'ouverture des plis et ayant déjà réalisés au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 150.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrages publics et avoir un cumule des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2021, 2022 et 2023) dépasse ou égale 200.000.000,00 DA.

Lot N°02 N°03 et N°04: un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **Trois (III) ou plus dont l'activité principale en bâtiment** en cours de validité à la date d'ouverture des plis et ayant déjà réalisés au moins un projet en bâtiment d'un montant égal ou supérieur à 15.000.000,00 DA justifier par une attestation de bonne exécution délivré par des maîtres d'ouvrages publics et avoir un cumule des chiffres d'affaires de 03 dernières années (2021, 2022 et 2023) dépasse ou égale 15.000.000,00 DA.

B/ CAS DE GROUPEMENT :/

Pour être éligible, le Chef de file de groupement momentanément solidaire devra répondre aux conditions fixées dans le cas du soumissionnaire seul et chaque membre du groupement solidaire doit avoir un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (III) ou plus en bâtiment comme activité principale pour le lot N°01 et catégorie Deux (II) ou plus en bâtiment comme activité principale pour le lot N°02 N°03 et N°04 en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la **Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Béchar**, Sise Cité triangle universitaire, Route de l'université à Béchar.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, dans le cas de groupement, le cahier de charge doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné. Les offres doivent comporter trois (03) enveloppes intérieures séparées portant l'objet de l'appel

d'offres ainsi que selon le cas, la mention: « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ».

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, Les trois (03) enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante.

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES
N° : 39.../DEP/2024, **LA RÉALISATION D'UN LYCÉE TYPE 1000/300R AU LOTISSEMENT 1358 LOTISSEMENT 1358 À SID EL BACHIR À BÉCHAR DJEDID, COMMUNE DE BÉCHAR, EN LOTS SÉPARÉS:**

LOT N°.... :.....

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

A- DOSSIER DE CANDIDATURE: (Voir l'article 09 du cahier des charges).

B- OFFRE TECHNIQUE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

C- OFFRE FINANCIÈRE: (Voir l'article 09 du cahier des charges)

La durée de préparation des offres est à Quinze (15) jours qui court à partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou l'un des quotidiens nationaux.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 10h00mn. cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas où le jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis (Offre de candidature, offre technique et l'offre financière) à une seule séance, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h30mn au siège de la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Béchar. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 10h30 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

N.B:

- Pour plus d'information, les soumissionnaires doivent référer aux dispositions de cahier des charges.
- Le soumissionnaire peut participer pour un lot ou plusieurs lots, et ne sera attributaire que d'un seul lot par un ordre chronologique.
- Les moyens humains (Ouvriers) et matériels remplissant les conditions d'éligibilités minimales mobilisés pour les candidats ayant des projets conclus avec la direction des équipements publics de la wilaya de Béchar ne seront pas pris en considération lors l'évaluation de présent cahier des charges.
- Suite à l'instruction de monsieur le Wali de Béchar N°1611 du 14/09/2023, les candidats ayant deux projets ou plus avec la direction des équipements publics de la wilaya de Béchar ne sont pas concernés par le présent appel d'offres.

LE DIRECTEUR



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ ABOU BEKR BELKAID DE TLEMCEM
Secrétariat général

Avis d'Attribution Provisoire

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales

N°02/SG/2024

« Acquisition d'équipements et de consommables Informatiques au profit de l'université de Tlemcen »

N.I.F de l'université : 416020000130023

Conformément aux dispositions prévues à l'article 46 de la loi 23-12 du 18 moharam 1445 correspondant au 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives au marchés public, l'université Abou-Bekr Belkaid de Tlemcen informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ci-dessus référencié, paru dans le BOMOP et les quotidiens nationaux le carrefour 21/05/2024 et الجزائر 19/05/2024 qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les lots ont été attribuée à :

intitulé de lot	soumissionnaire	Délai de laiv mois	note technique	Montant TTC
Lot N° 01: Acquisition d'équipements informatique (Stockage)	IMTRADE 1307024319237	30 jours	20	922 250,00
Lot N° 02: Acquisition d'équipements informatique (Serveur Mail+ vidéo projecteur)	IMACOM 82200232870200000	60 jours	40	5 755 285,06
Lot N° 03: Acquisition d'équipements informatique (Micro Ordinateur)	IMACOM 82200232870200000	10 jours	40	1 983 533,65
Lot N° 04: Fourniture consommables et logiciels informatiques (Logiciels)			infructueux	
Lot N° 05: Fourniture consommables et logiciels informatiques (Outils)			infructueux	
Lot N° 06: Fourniture consommables et logiciels informatiques (Consommable magasin)	MEHARZI MOUSSA 173470100110155	15 jours	30	1 829 416,75
Lot N° 07: Entretien et réparation de matériel informatique et réseau			infructueux	
Lot N° 08: Equipements et fourniture pour poste graduation (Batterie)	SNC RAM ELECTRO 99815004255775	60 jours	40	525 028,00
Lot N° 09: Equipements et fourniture pour poste graduation (Onduleur)	SARL ICE 16001189834	15 jours	40	2 514 232,00
Lot N° 10: Equipements et fourniture pour poste graduation (Switch)			infructueux	
Lot N° 11: Abonnements pour le support du système graduation scientifique et technique	مكتبة انس العلمية 18216020450011900000	2 jours	20	1 500 000,00

Tout recours éventuel doit être adressé à la commission sectorielle des marchés du ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication du présent avis Conformément à l'article 56 de la loi 23-12 mentionné ci-dessus , l'université Abou-Bekr Belkaid de Tlemcen invite tous les soumissionnaires qui souhaitent de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, à se rapprocher de nos services au siège du rectorat de l'université de Tlemcen secrétariat de la sous direction des moyens généraux et de maintenance 6^{ème} étage nouveau pôle de Mansourah Tlemcen Algérie au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication de l'attribution provisoire Et concernant les lots infructueux la procédure sera relancée ultérieurement.

Direction de la Santé et de la Population - Université d'Oran 1

Lancement d'une étude sur le dépistage moléculaire du cancer du sein

Lancement d'une étude sur le dépistage moléculaire du cancer du sein, menée par la DSP de la wilaya d'Oran en partenariat avec l'Université d'Oran 1. La Direction de la Santé et de la Population (DSP) de la wilaya d'Oran a récemment initié une étude en collaboration avec l'Université d'Oran 1, axée sur le dépistage moléculaire du cancer du sein, comme l'a indiqué Faiza Mokrane, cheffe du service population au sein de cette direction. Ce projet de recherche, en partenariat avec

le laboratoire de recherche et de développement durable de l'Université d'Oran 1, vise à réaliser un dépistage moléculaire associé à un dépistage radiologique. Les 1^{er} tests de dépistage moléculaire débuteront durant la campagne « Octobre rose ». L'objectif de ces tests est de déterminer la prédisposition au cancer du sein, afin d'améliorer le diagnostic et de le poser à des stades précoces. Ces tests se concentrent sur l'identification de mutations génétiques susceptibles de déclencher le

cancer du sein, a précisé Dr Mokrane. Les résultats de cette étude pourraient permettre d'étendre ce processus de dépistage, en particulier pour les femmes à haut risque. Il est à noter que la DSP de la wilaya d'Oran a également lancé, le 1^{er} octobre, une campagne de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein et du col utérin, impliquant plus de 30 établissements de santé, ainsi que deux caravanes se rendant dans des zones reculées pour effectuer des dépistages à domicile chez les femmes.

Cultures des céréales

Combien de mètres cubes d'eau nécessaires à l'irrigation?

Par B.Habib

Oran vit encore une période sèche. Cependant quelle quantité d'eau faudra-t-il pour irriguer les surfaces agricoles utiles recensées? Les données révèlent qu'il faut entre 5 et 7 tonnes d'eau pour irriguer un hectare pendant la saison sèche et entre 7 et 9 tonnes durant la saison de croissance. La problématique de l'eau et du développement de l'irrigation se pose en termes crus depuis voilà cinq années dans la wilaya d'Oran. Il va sans dire que cette problématique que d'aucuns parmi les spécialistes de la filière considèrent « lancinante », n'a pas été sans susciter des questionnements quant aux volumes des capacités hydriques disponibles allant à l'irrigation des périmètres de culture de céréales. Dernièrement, il nous a été révélé d'après les résultats préliminaires d'une commission d'encadrement de la DSA que près de 4000 hectares ont été visités dans trois daïras à la situation arrêtée au 3 octobre 2024 et que 900 hectares ont été irrigués, ce qui, selon une certaine analyse, prouve que ce ne sont pas toutes les surfaces visitées qui sont irriguées bien que les inves-



tigations de la commission en question soient toujours en cours. Ces deux définitions sur la quantité d'eau nécessaire pour irriguer un hectare et par ricochet la quantité globale destinée à l'irrigation dans la wilaya d'Oran ne semblent pas avoir été jusqu'ici esquissées. L'irrigation de la pomme de terre par exemple doit prendre un besoin global évalué entre 500 et 700 mm d'eau sur les 120 à 150 jours de son cycle.

Par exemple, il faudra combien de mètres cubes pour obtenir un quintal de pomme de terre? « Chez nous, on n'arrive pas à cerner avec précision les besoins en eau de l'irrigation de telles cultures » estime un spécialiste sans parler, enchaîne-t-il « de la quantité d'eau pour la culture du maïs ou de l'orge ». Pour comprendre l'impact et les enjeux de l'irrigation, la récente question du wali de savoir combien de surfaces agricoles étaient arrosées en prévision du lancement de la campagne Labours Semaines irriguées s'est posée récemment par le

wali au sujet des surfaces agricoles qui sont irriguées, renvoie sur une des facettes de la problématique de l'arrosage à savoir la tendance à ne pas arroser assez pour espérer une bonne récolte compte tenu, notamment, de certaines périodes critiques de l'année comme l'absence de pluies et la sécheresse endémique, ce qui contrarie souvent les objectifs tracés de la production céréalière. Il s'ensuit alors que la quantité d'eau mobilisable pour l'irrigation est l'autre parcours du combattant des différents acteurs entrant dans la saison 2024-2025 et ce pour augmenter la production. La décision prise d'autoriser le creusage des puits « en profondeur » pour améliorer l'arrosage soit par aspersion ou par micro irrigation, c'est la stratégie du fellah ou de l'exploitation agricole qui vient à point nommé pour sensibiliser les intervenant sur cette question pertinente mais elle peut toutefois servir à redéfinir les quantités d'eau disponibles réelles qui iront à l'irrigation.

EHU d'Oran

03 opérations de transplantation rénale réalisées



Trois personnes ont bénéficié, ce weekend, de transplantations rénales réalisées au niveau de l'EHU « 1^{er} novembre 1954 » d'Oran, a indiqué, samedi, un communiqué de cet établissement de santé. Les opérations de transplantation rénale ont été préparées et menées conjointement par le service d'urologie et de transplantation rénale, le service de néphrologie et le service de réanimation chirurgicale, a-t-on précisé de même source, ajoutant que les opérations de transplantation ont été réalisées en présence du chef de l'Agence nationale de la greffe d'organes, Hocine Chaouchi. Les opérations ont eu lieu, vendredi et samedi, 4 et 5 octobre 2024, au profit de trois patients souffrant d'insuffisance rénale chronique, selon la même source, qui a précisé qu'il s'agit d'une jeune femme de 24 ans (de la wilaya de Chlef), qui a reçu un don de rein de la part de sa mère de 60 ans, en plus d'un homme de 51 ans ayant fait don de son rein à son fils de 35 ans (de la wilaya de Tiaret), en plus de deux frères (de la wilaya de Mostaganem), dont le frère cadet, âgé de 42 ans, a fait don de son rein à son frère aîné âgé de 46 ans. Ces patients ont été préparés, grâce à une surveillance périodique effectuée par le service de néphrologie, qui a effectué les examens et les analyses nécessaires pour garantir le succès des opérations et la compatibilité des tissus entre donneurs et receveurs, soulignant que l'EHU d'Oran effectue actuellement un suivi pour 175 paires de donneurs-receveurs, qui sont en cours de préparation, afin de s'assurer de la compatibilité des tissus et le respect de toutes les conditions médicales nécessaires à la transplantation.

Ain El Bya Un homme percuté mortellement par une voiture

Le bilan des accidents de la route sera sans aucun doute très lourd, compte tenu du nombre d'accidents corporels enregistré quotidiennement. Encore une fois, la cellule de communication de la direction de la protection civile vient d'annoncer un autre accident mortel. Ce drame a eu lieu aux environs de 20 heures de la soirée d'avant-hier, sur la route N°11, plus précisément dans la commune de Ain El Bya dans la daïra de Bethioua. L'accident en question a fait 01 mort âgé de 40 ans. La victime qui a perdu la vie sur les lieux, a été percutée par une voiture. Alertés, les secouristes de la protection civile sont arrivés sur les lieux et ont procédé au transport de la dépouille vers la morgue de l'hôpital local. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur ce drame. A.K.

Insécurité urbaine

Vol à la tire et à l'arrachée un phénomène qui perdure

Par YUCEF CHAIBI

Le phénomène du vol à l'arrachée de sacs et téléphones portables aux abords des véhicules et au niveau de certaines artères, est devenu un vrai fléau au niveau de la ville d'Oran. Des délinquants, agissant souvent en bande organisée, écument des endroits névralgiques où ils observent leurs potentiels proies. Le mode opératoire est toujours le même, le véhicule ralentit, soit pour franchir un dos-d'âne ou pour négocier un croisement avec un autre véhicule, soit pour manœuvrer dans un endroit où la chaussée est dégradée ou encombrée. Soudain, un jeune surgi de nulle part, profite des vitres baissées pour arracher le téléphone portable ou tout autre objet au passager, et se fend dans la nature, ce phénomène est

beaucoup répandu au niveau des feux tricolores, arrêts de bus et autres. Outre le vol à l'arrachée, cela se passe en pleine rue et la technique est simple, on agit dans la discrétion utilisant sa dextérité pour glisser sa main dans la poche ou le sac de la victime et y retirer le téléphone portable sans que celle-ci ne se doute de quelque chose et généralement ça marche. Les rues et avenues d'Oran sont, depuis quelque temps, transformées en véritable foire aux agressions. Des vols très souvent accompagnés de violence. Ils sont souvent à bord de moto, à deux, celui qui est derrière le conducteur se charge de commettre le forfait lâche, téléphone portable, sac à main et même cartable, tout y passe. Et souvent, lorsque la victime tente d'opposer une résistance, elle se fait violenter. Il faut noter que ce fléau

prend de plus en plus de l'ampleur dans la capitale de l'ouest du pays, les propriétaires de ces engins en font usage pour commettre des agressions, ils parviennent à t'arracher un objet alors que leur moto roule à vive allure "confie ce jeune lycéen qui avait suivi une scène de vol de portable à la rue Baghdadi Mohamed. Cela fait mal au cœur. Les populations sont terrorisées par ces nouvelles espèces de voleurs. Ils sont tellement courageux et audacieux, qu'ils ouvrent même vos portières pour récupérer ce qui les intéresse dès que vous vous arrêtez au feu rouge ou quand vous ralentissez, ils privilégient surtout les sacs à main des femmes, les mallettes des hommes, les bijoux en or, explique un taxieur qui dit avoir vécu plusieurs scènes de vol à l'arrachée à bord des véhicules.

Sonelgaz de Chlef Les factures impayées s'élèvent à 223 milliards de centimes

Selon la chargée de communication au niveau de l'administration de Sonelgaz de Chlef, Mme Benahmed Nourine Nawal, les factures non payées par les abonnés ordinaires, les abonnés privés (industriels et agricoles) et les administrations se sont élevées à fin août 2024 à un montant de 223 milliards de centimes et ce, malgré qu'on leur ait proposé de payer leurs créances sur la base d'un échéancier. Malgré ces facilités de paiement, beaucoup d'abonnés font la sourde oreille, chose qui a causé un préjudice sans précédent à la société qui se trouve ainsi déficitaire pour le lancement de ses projets. Des créances d'un montant de 98 milliards de centimes chez les abonnés ordinaires, 09 milliards chez les industriels et les propriétaires d'exploitations agricoles, 115 milliards de centimes chez les administrations et 61 milliards pour divers travaux d'installation d'appareils et autres rénovations de branchements vétustes. **A. BOUKHTACHE**

Relizane

04 personnes interpellées et 465 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont réussi à arrêter 04 personnes et saisir 465 capsules de substances psychotropes et une moto utilisée dans le processus de transport et de distribution. Les faits de l'opération ont été mis en œuvre à la suite de réception d'informations par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire. Selon le bilan, deux suspects faisaient la promotion de substances psychotropes dans un des quartiers de la ville et après avoir élaboré un plan d'action et de surveillance des deux suspects, ils ont été arrêtés sur une moto et 465 capsules de substances psychotropes (Prégabaline) ont été saisies. Les investigations menées par les éléments de la brigade, en coordination avec le procureur de la République près le tribunal d'instance de Relizane, ont permis l'identification et l'arrestation de leurs partenaires dans l'opération. Après avoir accompli les procédures judiciaires, les suspects ont été traduits devant la justice pour le délit de détention, transport, stockage, mise en vente et achat dans l'intention de vendre illégalement des substances psychotropes et pour le délit de promotion intentionnelle de substances psychotropes via les réseaux sociaux. **N. Aymen**

Saida

Haro sur les dealers

Pas moins de 459 comprimés de psychotropes, kif traité, une somme de 49.500 DA et un arsenal d'armes blanches ont été saisis et deux dealers, âgés de 30 ans ont été arrêtés, selon le communiqué de presse adressé à notre rédaction par la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les éléments de la BRI ont agi sur information pour piéger et arrêter ces 02 individus qui s'adonnaient à la vente de la drogue. Présentés au procureur de la République, les 02 mis en cause ont été placés en détention provisoire. A Saïda, comme partout ailleurs dans le pays, la commercialisation des psychotropes continue à faire rage. Il ne se passe pas un jour où des personnes impliquées dans la vente de psychotropes ne sont pas arrêtées. **OULD OGBAN**

Journée de l'enseignant

Des acquis et des réalisations à Sidi Bel Abbès

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel Abbès a marqué une nouvelle étape dans son développement en lançant, ce dimanche, d'ambitieux projets d'infrastructure. Ces initiatives, touchant aussi bien les domaines de la sécurité que de l'éducation, témoignent d'une volonté politique de répondre aux besoins croissants de la population et d'accompagner l'expansion urbaine de la région. La construction d'un nouveau siège de sûreté urbaine à Tilmouni s'inscrit dans une dynamique de sécurisation du territoire, en réponse à l'accroissement démographique et à l'extension urbaine. Ce projet, d'un montant de 180 millions de dinars, permettra de renforcer la présence des forces de l'ordre et de garantir la tranquillité des habitants. La pose de la première pierre de deux établissements scolaires, une école primaire et un collège, témoigne de l'importance accordée à l'éducation par les autorités locales. Ces nouveaux bâtiments scolaires, modernes et fonctionnels, offriront aux élèves des conditions d'apprentissage optimales et contribueront à élever le niveau de l'enseignement dans la région. Les projets



de construction de la sûreté urbaine et des établissements scolaires s'inscrivent dans une démarche globale visant à améliorer la qualité de vie des habitants de Sidi Bel Abbès. En développant simultanément les infrastructures de sécurité et d'éducation, les autorités locales répondent aux besoins fondamentaux de la population et créent un environnement propice au développement. Le lancement de ces projets à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants souligne l'importance du rôle des enseignants

dans la construction de l'avenir. En investissant dans l'éducation, Sidi Bel Abbès reconnaît la contribution essentielle des enseignants à la formation des citoyens de demain. Les projets lancés ce dimanche à Sidi Bel Abbès marquent un tournant dans le développement de la wilaya. En investissant dans la sécurité et l'éducation, les autorités locales affirment leur volonté de faire de Sidi Bel Abbès une ville moderne et dynamique, offrant à ses habitants un cadre de vie de qualité.

Aquaculture à Mostaganem

L'impact sur la baisse des prix du poisson se fait toujours attendre

Par L. Abdelmadjid

En Algérie plusieurs stratégies ont été adoptées pour développer le secteur de la pêche. La promulgation de la loi de la pêche, la création de la chambre nationale de la pêche et des ressources halieutiques, les divers plans de rénovation de la flotte de pêche et l'aquaculture. Toutes ses stratégies convergeaient vers des objectifs tels que la sécurité alimentaire et la préservation de la biomasse marine assurant aux citoyens une consommation normale du poisson. Nonobstant, on y arrive difficilement car une grande majorité des citoyens ne consomment pas le poisson car ses prix se sont envolés il y a plus d'une décennie. Faut-il souligner que les pouvoirs centraux ainsi que le ministère de la pêche et de l'aquaculture ont déployé des efforts colossaux pour apporter un équilibre et permettre aux citoyens d'accéder aux produits de la pêche. Ces efforts sont le développement de l'aquaculture marine et continentale avec des investissements et des facilitations assez importants. A Mostaganem, cette stratégie de développer l'aquaculture s'est soldée, il y a quelques années de cela avec plusieurs projets aquacoles pour l'élevage d'espèces comme la dorade, le loup de mer et la conchyliculture (élevage de moules) entre autres. Par conséquent, l'impact sur les prix du poisson ne s'est pas fait ressentir au niveau de la grande consommation et le citoyen lambda a même oublié de consommer les produits



de la pêche et moins encore ceux de l'aquaculture. Il faut rappeler que les autorités de la wilaya ainsi que la Direction de la Pêche ont, par des facilitations, accompagné les investisseurs dans ce domaine mais ce domaine même n'atteint pas les objectifs escomptés. Il reste à signaler que parmi le nombre de projets lancés, il y a quelques années, qui selon nos informations, sont plus d'une quarantaine, néanmoins ils ne sont pas visibles sur le littoral du plateau de Mostaganem. Des projets tant attendus pour réguler le marché du poisson, semblent inexistantes. On a souvent entendu parler de millions d'alevins dans diverses opérations d'ensemencement mais qu'en est-il des résultats. A ce titre, beaucoup s'interrogent sur cette invisibilité des cages flottantes des dits projets aquacoles. Est-ce un ratage ? En revanche, cette situation fait envoler cet espoir de voir le citoyen consommer le poisson de l'aquaculture. Des questions restent posées car cela

impacte négativement le développement du secteur et incite à la susceptibilité. Entre subventions du projet lui-même et subventions des aliments pour poissons, de l'argent fort aurait coûté au trésor public. Il fût un certain temps où l'aquaculture allait devenir un réel levier économique et une véritable parade à la détérioration des stocks pêchables en Algérie... mais ce n'est pas le cas à Mostaganem. Heureusement que la sardine "lacheta" a sauvé la face donnant au consommateur l'opportunité de manger du poisson ces derniers mois. Aujourd'hui, le sens de la stratégie des pouvoirs centraux et les efforts des autorités locales sont noyés dans des équations à plusieurs inconnus. A Mostaganem, on y a cru, on a cru voir du poisson sur les tables des citoyens, on a cru à la richesse, au développement économique et à la création de la main d'œuvre mais certains aquaculteurs ont agi autrement... Il faut alors essayer de voir plus clair dans ce dossier.

Dépistage précoce du cancer du sein

L'impératif de la sensibilisation souligné lors d'une rencontre à Blida

Des oncologues, spécialistes du cancer du sein, ont souligné samedi à Blida la nécessité de consacrer davantage d'efforts pour sensibiliser les femmes et la société en général sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie dont le taux d'incidence est, chaque année, en hausse. Ce type de manifestation contribue dans une grande mesure à la prise de conscience sur la gravité de cette maladie et l'importance de son dépistage précoce qui augmente sensiblement le taux de guérison, ont convenu les oncologues participant à cette rencontre de sensibilisation sur la prévention du cancer du sein, organisée par l'Association «El-Fedjr» d'aide aux personnes atteintes du cancer au niveau de l'établissement hospitalier de greffe d'organes et de tissus du CHU Frantz Fanon, à l'occasion d'Octobre rose.

A ce propos, le président de l'association El Fedjr, Dr. Hadj Mokrachi, a noté que la campagne de sensibilisation organisée à l'occasion du mois d'Octobre rose de l'année 2023, a permis la détection de 140 cas de

cancer du sein sur les 3.000 dépistages effectués et dont la majorité était guérissable et ne nécessitait pas de recours à la mastectomie (ablation du sein). Il a ajouté que les femmes quarantennaires sont les plus touchées par cette maladie et que le taux d'incidence est en augmentation d'année en année. A titre indicatif, la campagne de prévention lancée par l'association en 2017 a révélé 25 cas d'atteintes, pour atteindre les 40 cas ces dernières années.

Présent à la rencontre, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Dr. Lyes Merabet, a estimé que ce type de rencontres de sensibilisation est un « devoir professionnel envers une importante catégorie de la population ». Le responsable de la direction locale de la santé et de la population, Abdenour Sabbour, a abordé, à l'occasion, le programme mis au point par ses services pour ce mois afin de sensibiliser les femmes sur l'importance du dépistage précoce. Il s'agit notamment de l'organisation d'une caravane médicale mobile vers

les zones reculées de la wilaya, en plus de portes ouvertes sur le même thème dans tous les établissements publics de santé de proximité (EPSP), a-t-il indiqué. La majorité des intervenants à cette rencontre ont souligné la nécessité pour les femmes d'effectuer une mammographie, une fois par an, à partir de quarante ans, voire avant cet âge pour les femmes ayant des antécédents familiaux de cancers, dont le cancer du sein.

Cette rencontre de sensibilisation inaugure le programme tracé par l'association El Fedjr à l'occasion d'Octobre rose, prévoyant des journées de sensibilisation au profit des femmes travaillant dans divers organismes publics, en plus d'autres rencontres qui seront animées par des spécialistes du domaine, a informé Dr. Mokrachi. Il a ajouté que le bureau de l'association est ouvert à toutes les femmes, en vue de bénéficier de réductions de près de 50% sur l'examen de la mammographie, suite à la signature d'une convention entre l'association et deux centres de radiologie de la wilaya.

Bejaia

Relogement de plu

L'opération de déménagement conduite par les collectivités locales, a-t-on constaté. Des camions ont été mobilisés, dans une ambiance de "kermesse" nourrie par une expression de joie des bénéficiaires, ravis de cette opportunité qui met fin à des années d'attente, selon leur propos. "Je suis comblée et j'ai du mal à y croire", a confié une sexagénaire ayant passé 14 ans de sa vie dans ce lieu démuné et privé de toutes les commodités d'une existence décente. Bien que situé à la périphérie du centre-ville, à la lisière d'une forêt urbaine, le quartier appelé communément la "cité Soumarie", bâti de brique et de broc et de préfabriqués éphémères, semblait hors du temps de la ville, les familles qui y résidaient enduraient autant la promiscuité que les aléas liés à la proximité de la forêt. "Nous avons partagé nos journées avec les serpents,

les rongeurs et autres animaux sauvages qui venaient de la forêt voisine. C'était l'enfer", s'est lamenté un autre bénéficiaire, qui avoue ne plus tenir en place, tant il est submergé de bonheur et d'émotion. "Merci mon Dieu. Merci monsieur le président", répétait-il, encore incrédule, malgré la présence d'un camion de déménagement devant sa mesure. Et pour cause, outre l'état de ce baraquement, l'heureux bénéficiaire se dit chanceux pour avoir échappé aux flammes en octobre dernier, suite à un incendie de forêt, qui a failli provoquer une catastrophe. "Les flammes sont arrivées au cœur des habitations y brûlant entièrement cinq maisons et léchant sept autres, partiellement dégradées", rapporte-t-il encore, effrayé par le souvenir de cette "nuit de terreur", qui, ajoutera-t-il, "n'a pas fait de victimes, heureusement". Ce site d'habitation

précaire est l'un des plus vieux de Bejaia. En dépit de plusieurs opérations de relogements menées auparavant, ses habitants n'ont eu de cesse néanmoins de se renouveler. Si bien que pour la circonstance, les autorités locales ont décidé de faire passer les bulldozers sitôt les familles sorties de leurs maisonnettes, de sorte à éviter des récurrences et de vider complètement les lieux. "Il n'y aura plus aucune habitation précaire à Soumarie", a tenu à préciser le secrétaire général de la wilaya, Said Yahiaoui, affirmant que le terrain d'assiette ainsi récupéré va servir à la construction d'équipements publics. Tous les bénéficiaires ont été relogés au nouveau pôle urbain d'Ighzer Ouzarif, dans la circonscription de Oued Ghir à 10 km à l'ouest de Bejaia, conçu, aménagé et construit pour accueillir quelque 80.000 habitants.

Tipasa

Une superficie de plus de 8.000 ha affectée à la céréaliculture

Une superficie globale de 8.480 ha, soit un taux de 25% de la surface agricole utile (SAU) de la wilaya de Tipasa, a été affectée à la production de céréales, au titre de la présente campagne labours-semences dont le coup d'envoi a été donné dimanche à partir d'une exploitation agricole de la commune de Sidi Rached, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Les services de la DSA ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour la réussite de la campagne labours-semences, en veillant particulièrement à la disponibilité des semences et des engrais, tout en accompagnant

les agriculteurs pour l'obtention du crédit "Rfig" auprès de la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR), entre autres, selon les explications fournies par le responsable du secteur, Ahmed Sebki, lors du lancement de la campagne par le wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta. Cette superficie ciblée se répartit à raison de 6.150 ha affectés au blé dur, 1.080 ha au blé tendre et 1.200 ha à l'orge, sachant que les besoins de la wilaya en semences sont de près de 17.000 tonnes, dont près de 12.000 tonnes de semences de blé dur et 1.728 tonnes de blé tendre, selon la même source. Les besoins en engrais sont estimés à

près de 25.000 tonnes, selon les chiffres fournis par le DSA. Toujours au titre des mesures prises pour la réussite de cette campagne, le wali de Tipasa a fait part de l'installation d'une commission de suivi et de coordination au niveau de la wilaya, en charge notamment du suivi des différentes étapes des labours et semences, jusqu'aux moissons, tout en veillant sur les opérations d'octroi des engrais et des semences et autres crédits Rfig, aux agriculteurs. Une production de près de 151.000 qx de céréales a été réalisée à Tipasa durant la campagne agricole 2023/2024, équivalant à un rendement de 18 à 20 tonnes/hectare.

Constantine

Le ministre de l'Education nationale inaugure un lycée régional de mathématiques

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a inauguré jeudi un lycée régional de mathématiques Sadek Hamani, réalisé dans la cité Daksi Abdeslem, dans la ville de Constantine. Le nouvel établissement d'enseignement secondaire, spécialisé en mathématiques, compte 112 élèves répartis entre six groupes, soit une moyenne de 19 élèves par groupe, selon les explications fournies au ministre, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine. Supervisant l'inauguration du lycée régional de mathématiques, M. Belaabed a mis l'accent sur l'importance de ce genre d'établissement au regard des opportunités et perspectives prometteuses qu'il offre aux élèves, rappelant les efforts consentis par l'Etat en matière de création d'établissements d'enseignement spécialisés. S'étendant sur 10.805m2, dont 2.226 m2 bâtis, le lycée régional de mathématiques, qui accueille des élèves de 22 wilayas de l'est et du sud-est du pays, encadrés par 21 enseignants, dispose de 15 salles de cours, une bibliothèque, deux salles d'informatique, des laboratoires de physique et de sciences, un stade, une salle de détente et 10 dortoirs. Le ministre de l'Education nationale poursuit sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine, où il inspectera plusieurs infrastructures relevant de son secteur.

Labours et semences

Une superficie de près de 50.000 hectares ciblée à Bord Bou Arreridj

La campagne labours-semences de la saison agricole 2024-2025 cible, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, l'ensemencement d'une superficie de 47.820 hectares, a-t-on appris dimanche auprès de la direction Services agricoles (DSA). Quelque 32.000 hectares de la superficie dédiée aux céréales sont consacrés à la culture du blé dur, le reste sera destiné à la culture du blé tendre, l'orge et l'avoine, a expliqué un cadre de la DSA, Abdelmadjid Seghiri. Dans ce cadre, près de 70.000 quintaux de semences de blé dur, 16.000 quintaux de semences de blé tendre et 15.000 quintaux de semences d'orge ont été fournis aux céréaliculteurs, a ajouté M. Seghiri, qui a fait état d'un excédent de semences estimé à 35.000 quintaux pouvant être utilisés par les wilayas voisines en cas de besoin.

Souk Ahras

Lancement de projets de protection des villes contre les risques d'inondations

Plusieurs projets relatifs à la protection des villes contre les risques d'inondations ont été lancés dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction des ressources en eau. Le chef du service de l'assainissement et de la protection contre les inondations au sein de cette structure, Mohamed Gabsi, a précisé que les travaux concernent "l'identification et le raccordement des collecteurs d'assainissement et des avaloirs d'eaux pluviales dans les agglomérations de Lekhdara, de Bir Bouhouche et de Souk Ahras". Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont confié à la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) un projet portant sur le curage et le nettoyage des lits de l'oued "Es-Souk", à la cité du 19-Mars, et de l'oued de la coopérative immobilière de la Protection civile, à Sedrata. Ces opérations, pour lesquelles un montant de 363,5 millions de dinars a été alloué, visent à protéger les villes des risques d'inondations à travers, notamment, la réalisation de systèmes de drainage des eaux pluviales, a conclu la même source.

مكتب التوثيق للأستاذ بن محيوس عبد العزيز
موتق بوهران، 14 نهج العربي التبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة محطة بن سوهيل
مقرها الاجتماعي : ولاية وهران، بالمكان
المسمى ببيادة رقم 377 بطيوة.
السجل التجاري : 10 ب 31/00-0111361
بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ
2024/10/06، في طور التسجيل، تقرر ما يلي
توسيع موضوع الشركة بإضافة النشاطات
التالية صناعة المزلقات نشاط منظم (102305)
- تجديت الزيوت المستعملة 102306. تزويد
البواخر والطائرات بالوقود 604620 - تجارة
بالتجزئة للزيوت والشحوم الصناعية 506008.
محطات الخدمات (804611) صناعة مواد
التعبئة البلاستيكية 111310. تصدير الخدمات
المرتبطة بالقطاع الطاقوي (704205)، (إلى
الموضوع الأصلي. ستودع نسختان من هذا
العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني للسجل
التجاري لولاية وهران

للإعلان الموتق
08.10.2024

السجل التجاري
رقم 15 ب 31/00-0115655 معدل
مكتب الأستاذ هني ميسوم الموتق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13
تغيير مقر في الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة ش ذ م م أبركان توزيع
الكانن مقرها الاجتماعي القديم : بنر الجير التعاونية
العقارية الشهيد الراند بلحسن وهران باب رقم 01،
موضوعها حسب السجل التجاري : 309.009،
304.101، 604.104، 303.102،
مدتها: 99 سنة، ورأسمالها: 100.000.00 دج
مسيرها السيد أبركان عبد الكريم
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 11
سبتمبر 2024، تم تغيير مقر الشركة المذكورة أعلاه
إلى العنوان الجديد : وهران حي الغوالم (مديوني)
شارع خياط صالح سابقا شارع قابريان فور تحمل
رقم 83 سابقا 69 الطابق الأرضي، ونتيجة لذلك
عدلت المادة 04 من القانون الأساسي للشركة،
والباقى بدون تغيير.

للإعلان/ الموتق
08.10.2024

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموتق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة وذات
الشخص الوحيد
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ
23 سبتمبر 2024 أسس السيد أحمد سعدي محمد
الشركة ذات المسؤولية المحدودة وذات
الشخص الوحيد المسماة : م ش و ذ م م ميتال
فيرول، موضوعها الإنتاج الصناعي للمنتجات
الخرسانية غير المجمعة 109.103، تصفيح
وتجنيب على البارذ للفولاذ العادي، قلد، تمديد
وتحويلات أخرى للفولاذ العادي 106.106،
الإنتاج الصناعي للمنتجات المصنعة من
الخرسانة أو من الجبس التي تدعى المجموعة
109.104 - تخزين السلع 604.604، مدتها:
99 سنة، مقرها الاجتماعي : السانيا (وهران)
القطعة رقم 195 حي باهي أعمار، رأسمالها :
100.000,00 دج ومسيرها: أحمد سعدي محمد.
للإعلان/ الموتق
08.10.2024

مكتب الأستاذ هني ميسوم الموتق بوهران
شارع زيروت يوسف رقم 13
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 18
سبتمبر 2024، أسس السيد حلاس مصطفى و
السيد : غانم كريم الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة : ش و ذ.م.م. أم ك أكسيور، موضوعها :
تصدير المواد الزراعية الغذائية 701.101 تصدير
المواد الاصطناعية والمصنعة ما عدا المحروقات
702.101 تصدير كل المواد الغير محددة في مكان
آخر ما عدا المحروقات 702.102، تصدير مواد
البناء 702.104 - تصدير الكهرباء 702.105،
مؤسسة التصدير 703.101 تصدير الخدمات
الرقمية 704.101، تصدير الخدمات المتعلقة
بالقطاع الصناعي 704.202، مدتها : 99 سنة،
مقرها الاجتماعي : وهران حي تافنة رقم 02 شارع
روباس بيار قسم 53 مجموعة ملكية رقم 83 الطابق
الأرضي، رأسمالها : 1.000.000,00 دج مقسم
بالتساوي على الشريكين. مسيرها: حلاس مصطفى
والمسير الثاني : غانم كريم.

للإعلان / الموتق
08.10.2024

مكتب الأستاذ بن محيوس عبد العزيز
الكانن بوهران، 14 نهج العربي التبسي
تعديل قوانين الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة الإصلاح ترقية
مقرها الاجتماعي : بلدية بنر الجير ولاية وهران بالمكان
المسمى حي الرياض، بوس 51، إقامة الفردوس، القسمة
رقم 05 القطعة رقم 90، عمارة س، رقم
05 على شارع نسرين وعلى يمين الدرج،
القطعة رقم 131.
السجل التجاري رقم : 24 ب 31/00 - 1125117
بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع أسفله بتاريخ
2024/10/03، في طور التسجيل، تقرر ما يلي: إحالة
حصة اجتماعية: أحال السيد عيشوشي صلاح الدين عن
طريق الهبة 700 حصص اجتماعية التي يملكها في
الشركة بقيمة اسمية قدرها 1000,00 دج للحصة الواحدة
لفائدة أولاده: السيد عيشوشي محمد، المالك لـ 150 حصة
اجتماعية، الحاضر والقابل لـ (350) حصة اجتماعية
بقيمة 1000 دج للحصة الواحدة. السيد عيشوشي شمس
الدين، المالك لـ 150 حصة اجتماعية، الحاضر والقابل
لـ (350) حصة اجتماعية بقيمة 1000 دج للحصة
الواحدة. التقويم : قومت الحصص الاجتماعية المؤهوية :
سبعمائة ألف دينار جزائري 700.000,00 دج. ستودع
نسختان من هذا العقد لدى الفرع المحلي للمركز الوطني
للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان الموتق
08.10.2024

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
موتق بوهران السانيا
05 شارع باهي أعمار
تعديل القانون الأساسي
السجل التجاري رقم 99 ب 31/00-0103523
بموجب عقد تلقاه الأستاذ المذكور أعلاه بتاريخ
2024/01/03 مسجل بصفة قانونية، وهب
السيد بلعدي سمير حصصه المقدرة ب 1000
حصة إلى السيدة جوغام مريم التي كان يملكها
في الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة
ش ذ م م اسيا س أوطو، الكائن مقرها ببلدية بنر
الجير دائرة بنر الجير ولاية وهران حي الأمير
عبد القادر تجزئة 50 فيلا عسكرية تحمل رقم
04 التقويم 1000.000,00 دج. نسختان من
هذا العقد ستودعان بمركز السجل التجاري
بوهران.

الموتق
08.10.2024

مكتب الأستاذ عبيدات محمد
موتق بوهران السانيا
05 شارع باهي أعمار
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
بموجب عقد تلقاه الأستاذ الموقع ادناه بتاريخ
02 أكتوبر 2024، والذي سيسجل، تم تأسيس
شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة ش. ذ م.
م فانكي دياليز، مقرها: شارع الشهيد فقير محمد
رقم 01 زاوية زويبر اسماعيل حي المجاهد
وزاني عبد القادر الاجواد سابقا السانيا وهران،
رأسمالها: 100.000,00 دج مدتها 99 سنة،
مسيرها عين السيد هامل فضيل مسير للشركة
وعينت السيدة هامل إكرام مساعدة للمسير :
موضوع الشركة في : 602103 مؤسسات
استشفائية، مصحات ومراكز صحية متخصصة
نشاط منظم. نسختان من هذا العقد ستودعان
بالمركز المحلي للسجل التجاري لولاية وهران.
الموتق.

08.10.2024

Vends
Vends maison de maître. 216 m².
Rez-de-Chaussée. 03 pièces +
garage + jardin (arbres fruitiers)
+ salle de bain + toilettes. 1er
étage: 05 pièces + salle de bain
+ toilettes. 2ème étage: grande
terrace. Acté + Livret foncier
Située à l'entrée de Ouled Tlélat,
après le 1er CEM à côté de
la mosquée «Mohamed Boudiaf»
Contacter M. Ouagguéf au
07 72 54 93 82 - 07 95 60 21 74

**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

discover the world

WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Bring your
laundry, we'll
wash it
Call us
0770 936 836

QR Code

Local à Louer
Location de local. Superficie 140m².
Convient à profession libérale ou Bu-
reau. (Rez-de-chaussée).Rue Belka-
cem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front
de mer, à proximité de l'hôtel de poli-
ce. Contactez le 07 74 55 20 10.
Curieux s'abstenir

Auteur de deux passes décisives samedi

Amoura rejoint Kane en tête du classement

L'international algérien de VfL Wolfsburg, Mohamed Amine Amoura, auteur de deux passes décisives samedi lors de la victoire décrochée à Bochum (3-1), s'est hissé en tête du classement des passeurs du championnat d'Allemagne de football. Amoura s'est distingué en offrant la balle de l'ouverture du score à Tiago Tomas (21e), avant de récidiver quelques minutes plus tard en servant idéalement Jonas Wind pour la balle du break (37e), à l'occasion de la 6e journée. L'ancien buteur de l'ES Sétif a distillé ses deux premières passes face à l'Eintracht Francfort (3e journée) et Stuttgart (5e journée). Il compte également un but à son actif. Il rejoint en tête du classement des passeurs de la Bundesliga, l'attaquant international anglais du Bayern Munich Harry Kane, avec 4 offrandes chacun. Amoura (24 ans) s'est engagé pour un contrat de cinq saisons avec Wolfsburg, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise, contre un chèque de 17 millions d'euros. Il avait marqué 21 buts et délivré 7 passes décisives en 41 matchs joués avec l'Union Saint-Gilloise lors de la saison écoulée. Amoura aura passé ainsi qu'une



seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe avec le FC Lugano en Suisse (2021-2023). Victime d'une blessure au ligament interne du genou, le joueur algérien avait raté le début de saison avec l'actuel 13e de la Bundesliga. Il a signé ses débuts avec Wolfsburg le 14 septembre lors de la défaite con-

cedée à domicile face à l'Eintracht Francfort (1-2) en championnat. Amoura fait partie des 26 joueurs convoqués par la sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic, en prévision de la double confrontation face au Togo, les 10 et 14 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025.

CAN U20 (Qualifications - Zone UNAF)

Les Algériens entament leur stage de préparation à Alger

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) a entamé samedi son stage de préparation à Alger en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué. Les poulains du sélectionneur national, Yacine Manaa ont effectué une première séance d'entraînement sur le terrain du stade communal d'Ouled Fayet, en présence de 19 joueurs sur les 26 convoqués, en attendant l'arrivée des autres joueurs, actuellement retenus par des engagements avec leurs clubs respectifs. Durant ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 14 octobre, les U20 disputeront deux matchs amicaux face à la Mauritanie, les 9 et 13 octobre au stade Mustapha Tchaïker de Blida. Pour ces deux matchs, le sélectionneur national a fait appel à



26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger. La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier. L'équipe nationale sera

opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

Coupe de la CAF

L'USMA et le CSC connaissent leurs adversaires

Le CS Constantine et l'USM Alger, représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football CAF, ont hérité respectivement des groupes A et C, selon le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la Confédération de football, effectué, ce lundi au Caire en Egypte. Outre le CS Constantine, le groupe A comprend également le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie) et Bravos do Maquis (Angola), alors que le groupe C ou figure l'USM Alger est composé des équipes de l'ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf

(Sénégal) et Orapa United (Botswana). Le CS Constantine a validé son ticket pour la phase de poules en battant, dans les deux manches, les Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0), grâce à un triplé signé l'attaquant Zakaria Benchaâ. L'USMA, vainqueur du trophée en 2023, exemptée du 1er tour préliminaire, a éliminé au tour suivant le Stade Tunisien. Battus à l'aller (1-0), les Algérois ont renversé la vapeur lors de la seconde manche en s'imposant (2-0). La première journée de la phase de poules des deux épreuves se jouera les 26 et 27 novembre pro-

chain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Composition des quatre groupes :
Groupe A : CSC (Algérie), le Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Simba SC (Tanzanie), Bravos do Maquis (Angola).

Groupe B : RS Berkane (Maroc), Stade Malien (Mali), Stellenbosch FC (A.Sud), CD Lunda Sul (Angola)

Groupe C : USMA (Algérie), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal), Grapa United (Botswana)

Groupe D : Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), Enyimba (Nigeria), Black Bulls (Mozambique).

Compétitions africaines interclubs

Les représentants algériens fixés sur leurs adversaires en phase de poules lundi

Les quatre représentants algériens en compétitions africaines interclubs de football : le MC Alger et le CRB en Ligue des champions et l'USMA et le CSC en Coupe de la Confédération de la CAF, seront fixés lundi, sur leurs adversaires en phase de poules, à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire en Egypte. Le tirage au sort de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération débutera à 13h00 heure locale (11h00, heure algérienne), suivi du tirage au sort de la Ligue des Champions à 14h00 heure locale (12h00, heure algérienne). En Ligue des champions, le MCA signe son grand retour sur la scène continentale après quatre ans d'absence. Le "Doyen" s'est qualifié aux dépens des Tunisiens de l'US Monastir (aller : 0-1, retour : 2-0). Lors de ce tirage au sort, le Mouloudia sera placé dans le chapeau N.4, en compagnie de l'AS Maniema (RD Congo), de Djoliba AC (Mali), et du Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire). De son côté, le CR Belouizdad, dont il s'agit de la cinquième qualification de rang en phase de poules (record national, NDLR), a passé l'écueil des Burkinabés de l'AS Douanes (aller : 0-1, retour : 1-0, aux t.a.b : 4-3). Le Chabab sera placé dans le chapeau N.2 avec le Raja Casablanca (Maroc), Pyramids FC (Egypte), et Young Africans (Tanzanie). En Coupe de la Confédération, le CS Constantine a validé son ticket pour la phase de poules en battant, dans les deux manches, les Ghanéens de Nsoatreman (aller : 2-0, retour : 1-0), grâce à un triplé signé l'attaquant Zakaria Benchaâ. L'USMA, vainqueur du trophée en 2023, exemptée du 1er tour préliminaire, a éliminé au tour suivant le Stade Tunisien. Battus à l'aller (1-0), les Algérois ont renversé la vapeur lors de la seconde manche en s'imposant (2-0). La première journée de la phase de poules des deux épreuves se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Les équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Ligue des Champions :

Al-Ahly SC (Egypte), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), TP Mazembe (RD Congo), CR Belouizdad (Algérie), Raja Casablanca (Maroc), Young Africans (Tanzanie), Pyramids FC (Egypte), Al-Hilal (Soudan), Orlando Pirates (Afrique du Sud), GD Sagrada Esperança (Angola), AS FAR (Maroc), MC Alger (Algérie), AS Maniema Union (RD Congo), Djoliba AC de Bamako (Mali), Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Les équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération :

USM Alger (Algérie), CS Constantine (Algérie), Club Sportif Sfaxien (Tunisie), Zamalek (Egypte), Al-Masry (Egypte), RS Berkane (Maroc), CD Lunda Sul (Angola), Bravos do Maquis (Angola), Orapa United (Botswana), Stellenbosch FC (Afrique du Sud), Stade Malien (Mali), Simba SC (Tanzanie), Black Bulls (Mozambique), Enyimba (Nigeria), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), ASC Jaraaf (Sénégal).

Avertissement pour contestation de décision

Désormais maintenu dans la fiche du contestataire

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé samedi qu'à l'avenir, l'avertissement infligé à un joueur, un entraîneur ou un dirigeant pour contestation de décision dans le championnat professionnel de Ligue 1, sera désormais maintenu dans la fiche du contestataire. Jusque-là, et à la faveur de l'amendement introduit en novembre 2023 au sujet de cette infraction, la Fédération algérienne (FAF) avait substitué la suspension automatique par une amende de 100.000 DA, en annulant l'avertissement. Mais dans la circulaire du 3 octobre courant, la FAF a porté à la connaissance des différentes Ligues que «les avertissements signalés pour contestation de décision depuis le début de la saison en cours doivent être pris en considération dans le traitement des affaires disciplinaires», ajoutant que «les montants des amendes décidés en novembre dernier sont maintenus».



2

- 09h35 Téléshopping
- 10h30 Amour, gloire et beauté
- 11h00 Les Feux de l'amour
- 11h45 Petits plats en équilibre
- 11h50 Les douze coups de midi
- 12h55 Petits plats en équilibre
- 13h00 JT 13h
- 13h40 Petits plats en équilibre
- 13h45 Météo
- 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
- 14h20 La maison des murmures
- 15h50 Les fantômes de la maison Garland
- 17h30 Familles nombreuses : la vie en XXL
- 18h30 Ici tout commence
- 19h10 Demain nous appartient
- 20h00 JT 20h
- 20h45 My Million
- 21h00 C'est Canteloup
- 21h10 Koh-Lanta
- 23h30 Kaizen, 1 an pour gravir l'Everest
- 00h45 New York Unité Spéciale
- 01h30 New York Unité Spéciale
- 13h00 Journal
- 13h40 Journal
- 13h43 La p'tite librairie
- 13h47 Expression directe
- 13h50 Ça commence aujourd'hui
- 15h05 Ça commence aujourd'hui
- 16h20 Affaire conclue
- 17h10 Affaire conclue
- 18h00 Tout le monde a son mot à dire
- 18h35 N'oubliez pas les paroles
- 19h10 N'oubliez pas les paroles
- 19h50 Journal
- 20h55 Journal
- 21h00 A la source
- 21h01 Les Etoiles du sport et de la santé
- 21h02 Basique, l'essentiel de la musique
- 21h05 Notre Histoire de France
- 22h00 Notre Histoire de France
- 22h50 Les raisins du Reich
- 00h05 Expression directe
- 00h10 A l'épreuve
- 01h45 Ça commence aujourd'hui
- 02h40 Affaire conclue



3

- 06h16 Viendez au Groland
- 07h07 Baron Noir
- 07h57 La boîte à questions
- 08h03 Sound of Freedom
- 10h10 Bonnard, Pierre et Marthe
- 12h09 La boîte à questions
- 12h20 En aparté
- 12h53 Clique
- 13h25 Monsieur le maire
- 15h06 Culture & Street
- 15h58 Les Segpa au ski
- 17h36 Nouveau départ
- 19h10 La boîte à questions
- 19h18 Clique
- 19h53 En aparté
- 20h31 En aparté
- 21h07 Iris et les hommes
- 22h43 Faut voir ! L'hebdo cinéma
- 23h23 Clique
- 23h54 Le Tourbillon de la vie
- 00h01 Moi capitaine
- 02h00 Anti-Squat
- 03h31 A trois
- 03h52 Le cercle
- 04h39 Possessions
- 09h05 Dans votre région
- 10h35 Nos terres gourmandes
- 11h05 Consomag
- 11h15 Outremer.le mag
- 11h50 Outremer.l'info
- 12h00 Régions d'ici
- 12h15 ICI 12/13
- 14h25 Un cas pour deux
- 15h35 Un cas pour deux
- 16h35 La p'tite librairie
- 16h45 Duels en familles
- 17h20 Slam
- 18h05 Questions pour un champion
- 19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
- 19h50 Tout le sport
- 20h00 Le mag Ligue 1
- 20h20 Un si grand soleil
- 20h40 Un si grand soleil
- 21h05 Tom et Lola
- 22h45 Sophie Cross
- 00h05 Mortenol, l'espoir à le droit de cité
- 01h00 Vins bretons, la nouvelle conquête de l'ouest



- 06h00 Ça peut vous arriver
- 08h35 M6 Boutique
- 09h45 Ça peut vous arriver
- 11h30 Ça peut vous arriver chez vous
- 12h45 Le 12.45
- 13h40 Un jour, un doc
- 14h50 Un jour, un doc
- 15h50 Un jour, un doc
- 16h50 Un jour, un doc
- 17h30 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
- 18h35 Le juste prix
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h35 Scènes de ménages
- 21h10 Tulsa King
- 21h55 Tulsa King
- 22h40 Tulsa King
- 23h25 Rocky
- 00h55 Et si on se rencontrait ?
- 02h00 Et si on se rencontrait ?
- 02h55 Programmes de la nuit
- 12h20 Cimes d'Europe
- 13h30 A chacun ses peurs
- 15h05 Archipel New York
- 15h50 La France sauvage
- 16h35 Canada, la force de la nature
- 17h20 Invitation au voyage
- 18h05 Invitation au voyage
- 18h55 République tchèque : le boom du cannabis
- 19h30 Le dessous des images
- 19h45 Arte journal
- 20h05 28 minutes
- 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
- 20h55 Vive les microbes !
- 22h35 Le pape Pie XII et la Shoah
- 23h30 La révolution selon François : Changement d'époque au Vatican
- 00h35 Ulrich Matthes, un acteur né
- 01h30 Misha et les loups
- 03h00 Monpti
- 04h35 Pause
- 05h05 Pollution : Il faut sauver Marseille !

TÉLÉVISION 15



20h10

KOH-LANTA



Les rebondissements continuent de rythmer cette nouvelle saison de Koh-Lanta. En plus de la tribu maudite, les aventuriers ont été témoins d'un abandon, cette fois pour des raisons non médicales. Alexandre a quitté l'aventure le même soir que trois autres candidats, marquant ainsi un record de départs à ce stade du jeu. Le nombre d'aventuriers diminue rapidement, poussant certains à s'interroger et à élaborer des stratégies pour atteindre la fin. L'équipe rouge prend l'avantage sur les jaunes, enchaînant les victoires lors des épreuves et garantissant ainsi leur immunité.

3

20h10

TOM ET LOLA



Un corps sans vie, poignardé dans le dos, est découvert dans la nacelle d'une montgolfière, plongeant Tom et Lola dans une enquête complexe. Les enquêteurs se lancent à la recherche d'un passager introuvable et scrutent les déclarations de l'épouse de la victime, soupçonnant des non-dits. En marge de l'affaire, leur collaboration traverse une zone de turbulences. Leur cohabitation, tant professionnelle que personnelle, se heurte à des défis imprévus. Lola peine particulièrement à s'adapter à la présence constante de Tom, créant des tensions dans leur duo d'enquêteurs.



20h11

IRIS ET LES HOMMES



Iris Beaulieu, dentiste, vit avec son mari Stéphane, qui vient de remporter un important appel d'offres, et leurs filles dans un grand appartement parisien. Cette réussite sociale masque le vide amoureux de leur vie de couple, et quand Iris s'en ouvre auprès d'une amie lors d'une réunion parents professeurs dans le collège de l'aînée, une femme, témoin de la conversation, conseille à Iris de s'inscrire sur une application de rencontres. Quelques heures plus tard, Iris s'exécute et constate que son profil intéresse de nombreux hommes.



ORAN
30 | 18

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h03
06h37
78%
10 km/h

Alger	☀️	34-17
Constantine	☁️	30-14
Annaba	☁️	34-18
Ouargla	☀️	42-23
Mostaganem	☁️	35-19
Béchar	☀️	34-20

En réponse aux attaques israéliennes contre le Liban

Un missile du Hezbollah frappe Haïfa

Un missile a frappé Haïfa en Israël, hier, dans un contexte de tensions accrues entre Israël et ses voisins du nord, en particulier le Hezbollah au Liban. L'attaque fait partie d'une escalade continue dans la région, avec des affrontements réguliers le long de la frontière entre Israël et le Liban, particulièrement depuis le début du mois d'octobre. Selon les premiers rapports, un missile surface-sol a été tiré depuis le Liban, probablement en réponse aux récentes frappes israéliennes visant des positions du Hezbollah à Beyrouth et dans le sud du Liban. Le bilan provisoire de la frappe de missile qui a touché Haïfa en Israël reste encore en cours d'évaluation. Selon les premières informations, l'attaque aurait provoqué des dommages matériels, mais il n'y a pas de rapport immédiat faisant état de victimes mortelles. Un homme a toutefois été blessé par des éclats d'obus dans le nord d'Israël à la suite de cette attaque. Cette frappe intervient dans un contexte de tensions accrues entre Israël et le Hezbollah, avec des échanges réguliers de tirs à la frontière libano-israélienne. La frappe du missile sur Haïfa s'est produite dans la partie nord de la ville, proche de la côte. Bien que les autorités israéliennes n'aient pas encore divulgué tous les détails spécifiques concernant l'emplacement exact, il est confirmé que des zones résidentielles ont été touchées. Ce secteur est une cible récurrente dans les tensions entre Israël et le Hezbollah, en raison de sa proximité avec le Liban.

Tunisie

Le candidat Kaïs Saïed obtient 89,2 % des voix

Le candidat Kaïs Saïed a obtenu 89,2 % des voix lors de l'élection présidentielle en Tunisie, suivi de Ayachi Zammal avec 6,9 % des voix, et Zouhair Maghzaoui en troisième position avec 3,9 % des voix, rapporte l'agence TAP, citant un sondage de "Sigma Conseil" annoncé par son directeur, Hassen Zargouni. Zargouni, ajoute TAP, a présenté ces résultats lors d'une émission diffusée dimanche soir au journal de 20h sur une chaîne locale, Al Wataneya 1. Il a précisé que le taux de participation était de 27 %, ajoutant que le nombre total d'électeurs inscrits à l'intérieur du pays s'élève à 9 110 407, alors que le nombre estimé de votants est de 2 460 000.

Soug N'ssa

Par Feriel B.

Il y a des jours où il n'est vraiment pas utile de se lever, encore moins de prendre le tramway. Hier, à 08 heures du matin, deux femmes d'un certain âge n'ont pas cessé de parler durant tout le trajet. Et à voix haute en plus. De la rue Mohamed Boudiaf (ex-Mostaganem) à l'ENSEP, ça papotait grave. Elles parlaient de tout et de rien, parfois sur des sujets carrément insignifiants. Elles étaient vraiment en formes ces deux bonnes femmes. Ça se voyait qu'elles avaient bien dormi. Les autres passagers étaient outrés par cette montée de décibels alors que certains n'avaient peut-être même pas pris leur café.

Pour dénoncer la normalisation avec l'entité sioniste et en soutien à la Palestine

Marche massive les rues de Rabat



Les rues de la capitale marocaine Rabat ont été le théâtre dimanche, à la veille de la commémoration du premier anniversaire de l'opération "Déluge d'Al-Aqsa", d'une marche populaire massive pour exiger la fin de la normalisation et l'annulation des accords entre le Maroc et l'entité sioniste qui poursuit sa double agression destructrice contre les deux peuples Palestinien et Libanais. La marche, organisée sous le slogan "Déluge d'Al-Aqsa, jusqu'à la libération de la Palestine et la fin de la normalisation", a commencé avec la participation d'organisations politiques, syndicales et associatives et des organisations de défenses des droits de l'homme, en plus de toutes les franges de la société marocaine. Elle s'est tenue en réponse à l'appel lancé par le "Groupe d'action nationale

pour la Palestine", qui comprend plus de 20 organisations anti-normalisation, comme le "Front marocain de soutien à la Palestine et contre la normalisation" et "l'Espace marocain des droits humains". Vêtus de keffieh et arborant des portraits de victimes de l'agression sioniste, les participants à la marche ont notamment scandé des slogans hostiles à la normalisation du Makhzen avec l'entité sioniste, tels que "le peuple veut abolir la normalisation", "citoyens, boycotez les marchandises des sionistes", et appelé à faire pression pour mettre fin aux agressions génocidaire de l'entité sioniste contre Ghaza et le Liban. Lors de la manifestation qui s'est déroulée devant le siège du Parlement, des drapeaux palestiniens ainsi que des banderoles de soutien à la Palestine et à la lutte du

peuple Palestinien ont également été brandis. Le "Groupe d'action nationale pour la Palestine" a notamment renouvelé son appel à la fermeture du soi-disant "bureau de liaison sioniste à Rabat et la fin à toutes les formes de normalisation avec l'entité sioniste, en signe de respect de la volonté populaire exprimée lors de milliers de rassemblements, de centaines de marches organisées à travers tout le territoire marocain et de nombreuses pétitions signées par des milliers de Marocains". De son côté, le membre du Secrétariat général du département politique du mouvement "Al Adl Wal Ihsane", Hassan Benajah, a qualifié la marche de "référendum populaire massif", confirmant ainsi la volonté du peuple Marocain de mettre fin à la normalisation avec l'entité sioniste.

Liban

Les frappes sionistes ont violé le droit humanitaire

Le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Filippo Grandi, a indiqué dimanche que les frappes aériennes sionistes au Liban avaient violé le droit international humanitaire. Malheureusement, de nombreux cas de violations du droit international humanitaire ont été constatés lors des frappes aériennes. Elles ont détruit ou endommagé des infrastructures civiles, tué des civils et eu un impact sur les opérations humanitaires,

a-t-il déclaré aux médias à Beyrouth. Grandi était au Liban alors que le pays lutte pour faire face au déplacement de plus de 1,2 million de personnes à la suite des agressions sionistes. Grandi a souligné la nécessité de mettre un terme à ce carnage qui se produit aujourd'hui à Ghaza et au Liban. Plus de 2 000 personnes sont mortes en martyres et près de 10 000 autres ont été blessées au Liban depuis le début de l'escalade sioniste il y a un an, la plu-

part au cours des deux dernières semaines, selon le ministère libanais de la Santé. Grandi a déclaré que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'avait informé de violations flagrantes du DIH (droit international humanitaire) concernant en particulier les établissements de santé qui ont été touchés dans divers endroits du Liban. Les agressions ont poussé quelque 220 000 personnes à traverser la frontière libanaise avec la Syrie, selon lui.

Ça papote trop dans le tramway

Alors tenez-vous bien, elles ont abordé Ghaza et le Hamas, le Liban, feu Nassrallah, la blessure du joueur du Real Madrid, Dani Carvajal, en passant par les récurrentes coupures d'eau à Oran, le prix de la Sardine, la viande importée du Brésil, le prix du poulet, les prix des coupons de tissus dans les boutiques d'Ed-Derb en passant par le mariage de la fille de l'une de leur copine, l'entretien du président de la République passé à la télé, la hausse de l'euro sur le marché noir, les harragas du tramway... Elles n'ont rien raté avec des analyses très farfelues et naïves. Mais elles n'ont pas arrêté une seconde. A un moment les passa-

gers commençaient à râler et à leur demander de la mettre en veilleuse. C'est ce qui ne fallait pas faire, vraiment. Parce qu'elles ont immédiatement riposté criant encore plus et estimant qu'elles sont libres et qu'elles peuvent parler comme bon leur semble. Et bonjour, les prises de bec de bon matin. Arrivant au bout de leur voyage, les deux femmes descendirent non sans lancer quelques mots pas tendres du tout. Un ouf de soulagement général retenti dans la rame, suivi de quelques commentaires sur ces soit disant femmes qui manquent de pudeur et qui n'ont pas froid aux yeux.

le carrefouroran@yahoo.fr